

REGION PACA

Conseil en évaluation technico financière

Evaluation à mi-parcours de l'accord-cadre Etat-PACA-ADEME

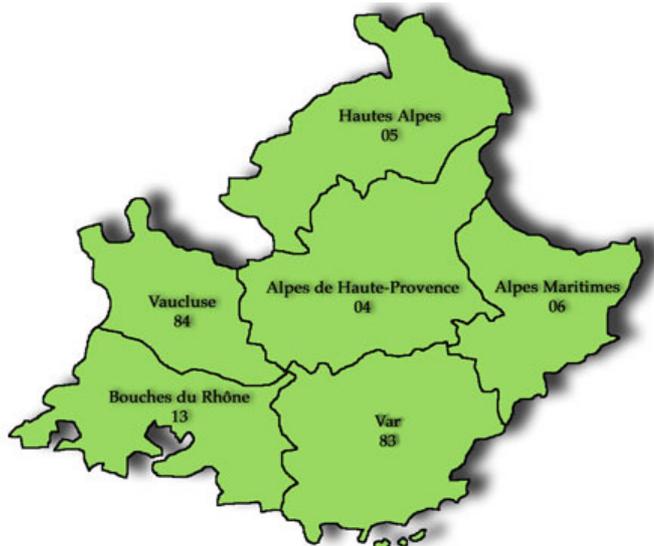
Maître d'Ouvrage : Région PACA

BE Conseil Environnemental : LesEnR

Mission :

LesEnR a accompagné la région PACA et l'ADEME en réalisant un état des lieux financier, organisationnel et technique du contrat cadre ainsi que des projets financés, intégrant une réflexion prospective et stratégique pour préconiser des évolutions et en préparer le renouvellement.

- Analyser des données budgétaires, organisationnelles et techniques de la région et de l'ADEME complétées par un questionnaire aux 1500 porteurs de projet et une cinquantaine d'entretiens téléphoniques
- Evaluer les actions financées et les résultats afin de dresser un état des lieux fiable en regard de l'approche territoriale, le renforcement du Plan de Sécurisation Est PACA, la MDE, les EnR, la qualité environnementale (bâti et urbanisme)...
- Identifier les interactions pour mettre en cohérence l'accord-cadre avec l'ensemble des dispositifs de subvention, notamment le CPER et le FEDER
- Mener une réflexion stratégique pour construire et formaliser des préconisations pragmatiques sur l'évolution de l'accord cadre en cours et préparer le contour et les modalités du suivant



La région PACA a développé une politique de l'énergie et mis en œuvre des politiques innovantes matérialisées dans le plan "Energie 2010" voté le 5 janvier 2005 et l'Action Globale Innovante pour la Région –A.G.I.R.- votée le 8 décembre 2006 qui visent à développer le recours aux énergies renouvelables et lutter contre l'effet de serre et la pollution atmosphérique par la maîtrise de la demande d'énergie.

L'accord cadre 2007-2013 entre la région et l'ADEME a ainsi pour objectifs de:

- permettre un décollage des énergies renouvelables sur la région,
- aider les territoires à s'emparer de la question environnementale,
- faire de PACA un lieu de référence pour la qualité environnementale dans le bâtiment,
- créer les emplois et activités de demain autour de la problématique environnementale,
- sensibiliser les citoyens régionaux

Quels enjeux pour l'évaluation de l'Accord-cadre?

- Mesurer les réalisations et les résultats concrets des actions financées dans le cadre de l'accord. Ce premier objectif vise à présenter un état des lieux clair de la mise en œuvre de l'accord-cadre.
- Mettre en perspective ces informations avec une réflexion prospective et stratégique venant nourrir les discussions sur l'avenir de l'accord-cadre et sur ses éventuels ajustements.

